



EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 979 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le terrain de camping Club Plage Lac Saint-Joseph, anciennement Plage Germain, est l'un des derniers endroits donnant accès à une plage naturelle d'un demi-kilomètre, la plus importante de la région de Québec en bordure d'un lac, où la baignade et d'autres activités nautiques sont possibles;

CONSIDÉRANT QUE l'endroit est situé dans un secteur zoné à vocation récréotouristique, et qu'il a constitué un accès privilégié au lac Saint-Joseph pour la population depuis 1955;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires du Club Plage Lac Saint-Joseph Inc. comptent y réaliser un projet résidentiel ou le transformer en un camping privé et que cela aurait comme conséquence d'éliminer encore un des trop rares accès à un lac dans la région de Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030 vise notamment à favoriser un meilleur accès public à l'eau et observe une diminution du nombre de zones accessibles au public en raison de la privatisation des rives et du développement de la villégiature;

CONSIDÉRANT la pertinence de l'article 920 du Code civil et de la Loi C-6.2 qui stipulent que les lacs et rivières font partie du patrimoine commun de la nation et que nous avons tous le droit d'y accéder.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de faire l'acquisition du camping Club Plage Lac Saint-Joseph pour en faire un parc dont la gestion sera confiée à la SÉPAQ.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Sol Zanetti
Député de Jean-Lesage

29 novembre 2024

Date de signature de l'extrait